

FICHE PRODUIT

BUT MINI BASKET MURAL RÉGLABLE SPÉCIFIQUE - B3062

B3062



- > Hauteur réglable de 2m60 à 3m05 + intermédiaire 2m45 et 3m20
- > Réglage par vérin à l'aide d'une pigo
- > Structure tubulaire en acier résistant
- > Poudrage polyester blanc



CONFORME
EN 1270



Photos non contractuelles

CARACTÉRISTIQUES

- BUT DE BASKET AVEC FIXATION SPÉCIFIQUE
- RÉGLAGE EN HAUTEUR DE 2M45 À 3M20
- STRUCTURE EN ACIER
- PANNEAU DEMI LUNE 1M13 x 0M83
- FOURNI AVEC UN CERCLE BASKET RENFORCÉ + FILET
- CONFORME CODE DU SPORT
- POUDRAGE POLYESTER BLANC
- L'UNITÉ



SIÈGE

Route de la Meignanne
49370 Saint-Clément-de-la-Place
France

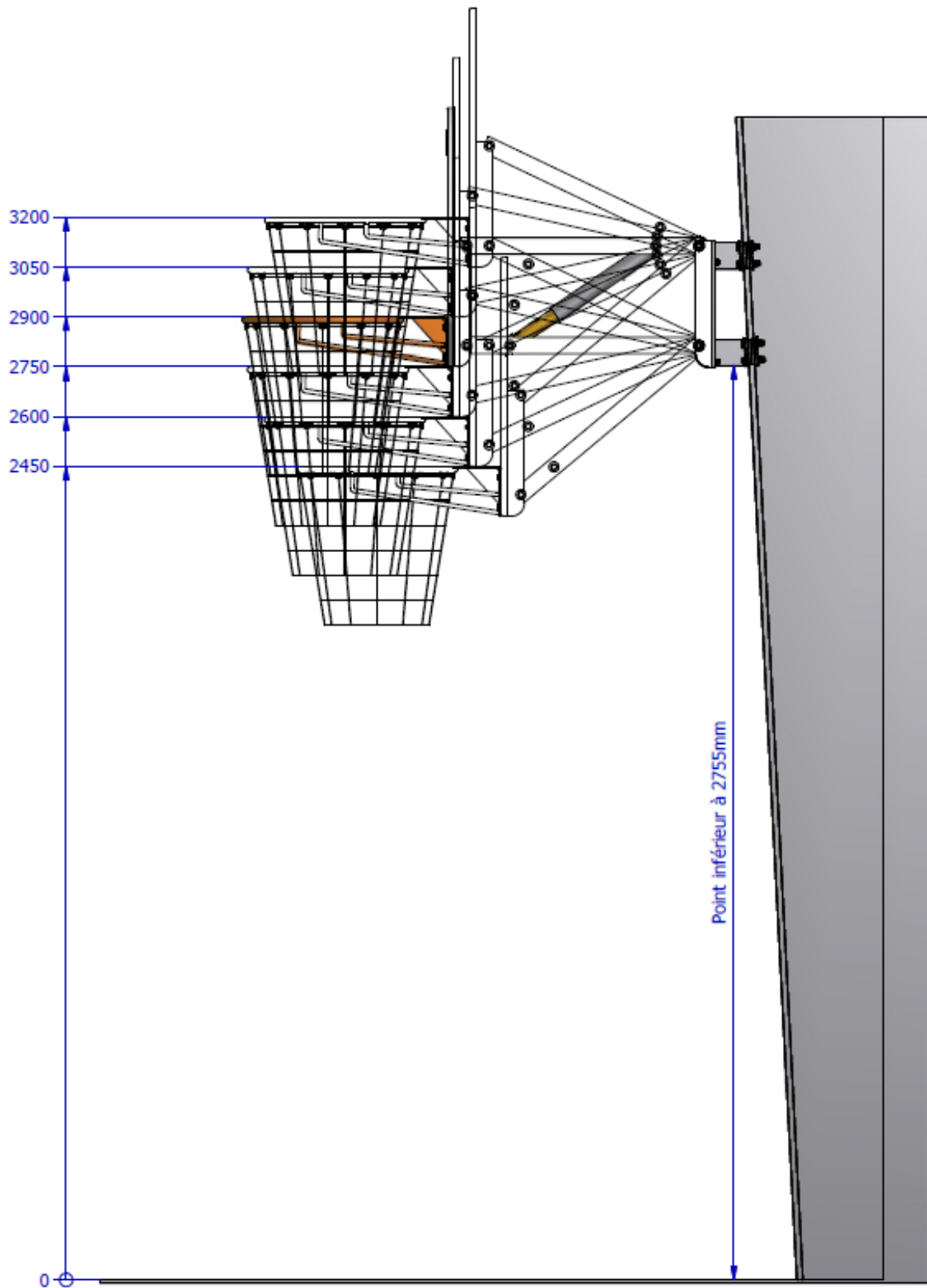
+33(0)2 4177 03 86
web@martysports.com

AGENCE RÉGIONALE SUD-EST

2 Square du Sud, Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
France

+33(0)9 6344 44 57
agence.sud.est@martysports.com

DIMENSIONS ET IMPLANTATIONS (SUR IPN METALLIQUE)



SIÈGE

Route de la Meignanne
49370 Saint-Clément-de-la-Place
France

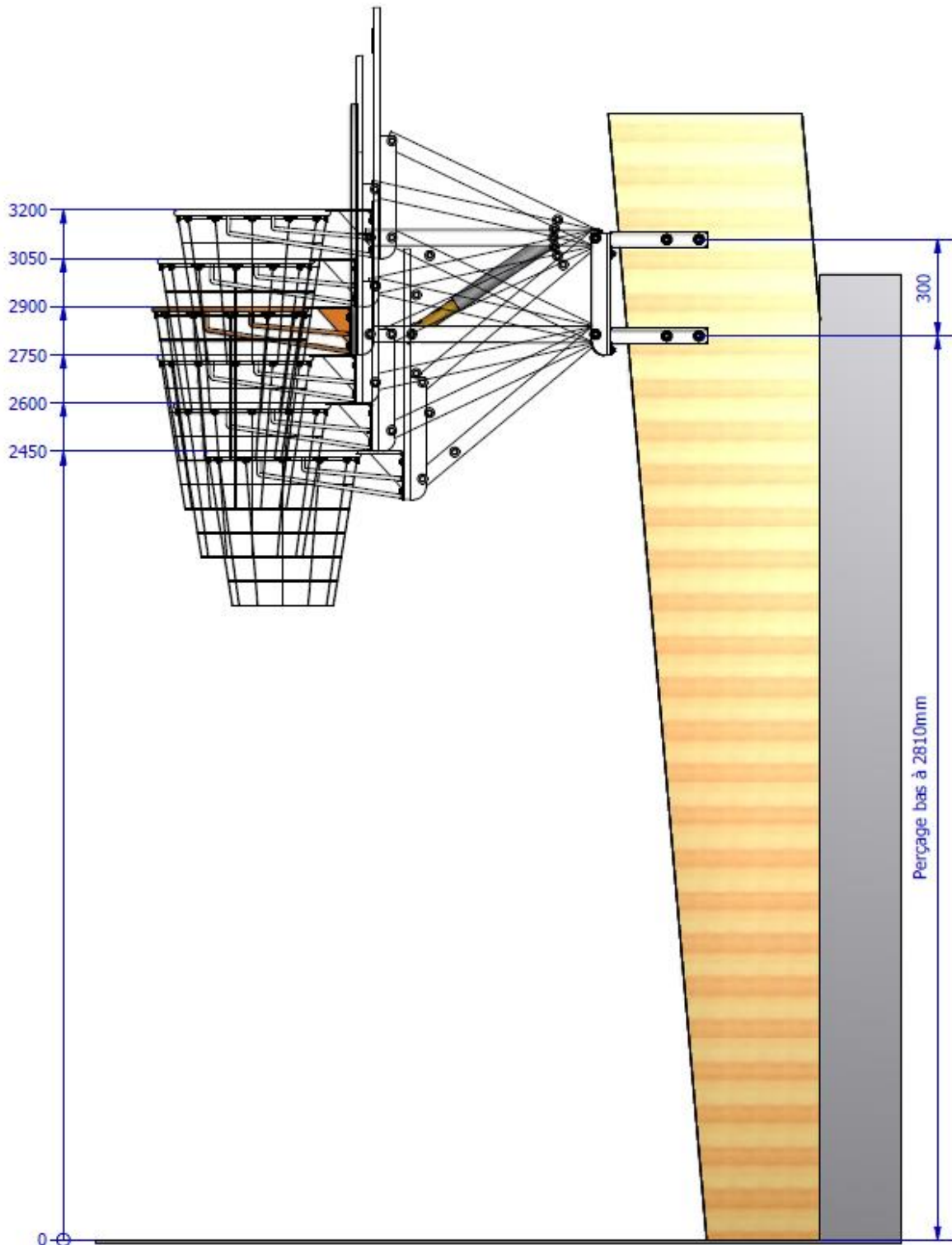
+33(0)2 4177 03 86
web@martysports.com

AGENCE RÉGIONALE SUD-EST

2 Square du Sud, Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
France

+33(0)9 6344 44 57
agence.sud.est@martysports.com

DIMENSIONS ET IMPLANTATIONS (SUR POTEAU BOIS)



SIÈGE

Route de la Meignanne
49370 Saint-Clément-de-la-Place
France

+33(0)2 4177 03 86
web@martysports.com

AGENCE RÉGIONALE SUD-EST

2 Square du Sud, Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
France

+33(0)9 6344 44 57
agence.sud.est@martysports.com

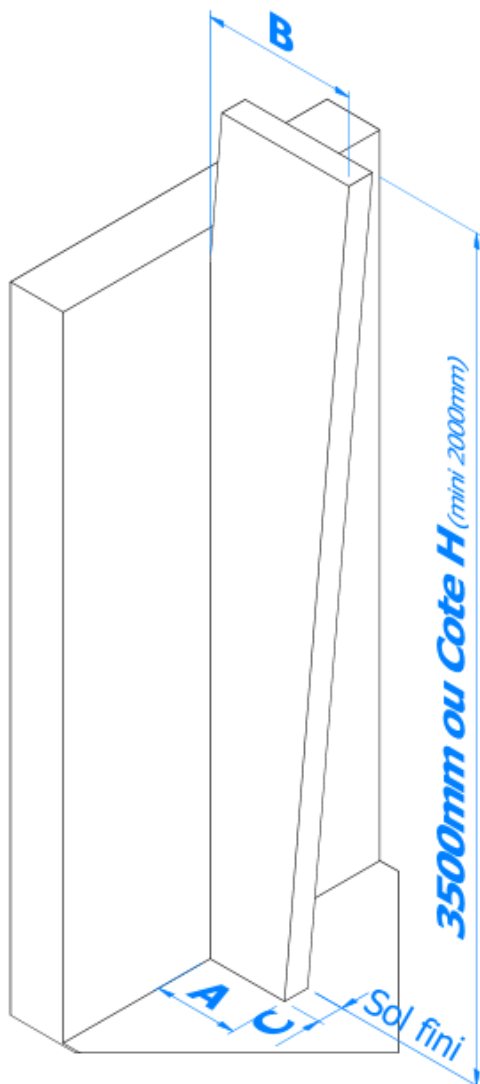
RELEVÉ DE COTE

PORTIQUE BOIS

- Cote A :
- Cote B :
- Cote C :
- Cote H :

Portique droit

Portique incliné (Veuillez nous indiquer les cotes A et B en indiquant bien la cote H qui les sépare)

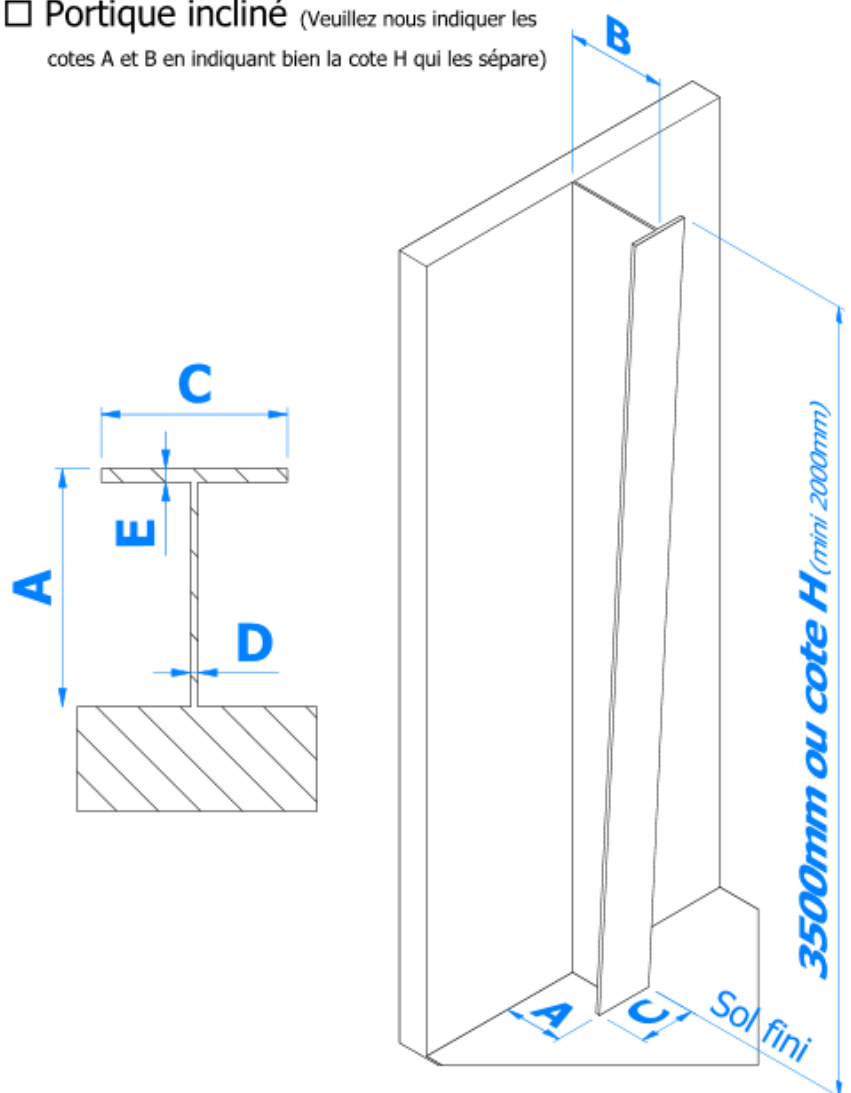


PORTIQUE METALLIQUE

- Cote A :
- Cote B :
- Cote C :
- Cote D :
- Cote E :
- Cote H :

Portique droit

Portique incliné (Veuillez nous indiquer les cotes A et B en indiquant bien la cote H qui les sépare)



SIÈGE

Route de la Meignanne
49370 Saint-Clément-de-la-Place
France

+33(0)2 4177 03 86
web@martysports.com

AGENCE RÉGIONALE SUD-EST

2 Square du Sud, Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
France

+33(0)9 6344 44 57
agence.sud.est@martysports.com

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

S.C.M.S Europe

Tél : 00 33 (0) 4 74 30 96 88
Fax : 00 33 (0) 4 74 30 96 89
E-mail : g.bessat@scms-e.com
Site Internet : www.scms-e.com

CRAS, le 30 juin 2003

MARTY
Route de la Meignanne
BP10
49370 - St CLEMENT de la PLACE

Objet : Attestation de contrôle à la norme NF EN 1270,
et au Décret n° 96-495 du 4 juin 1996 / **But de Basket-ball Réf B 3060**

ATTESTATION DE CONTRÔLE BUT DE BASKET-BALL réf B 3060 selon norme NF EN 1270 / Décret 96-495

NF EN 1270 : (extension au Décret selon Avis NOR/ ECO C9800163V - JO du 19 décembre 1998)
Avis SCMS Europe

- TYPE / CLASSE (déport) :	4 / E
- 3-2 :- Dimensions de panneau :	¼ lune polyester réf 3155 / 1130 x 830
- Platine de cercle percages selon fig 10 :	Favorable
- 3-3-2 : Cercle - type d'acier (attestation jointe) :	Favorable
- 3-4-2 : - Couleur :	Favorable
- 3-4-3 : Filet adaptables (attestation jointe) :	Favorable
- 3-4-4 : pas de modification inopinée de la distance horizontale :	Sans objet
- 4-2 :- Cercle repris sur armature / pas de protubérance sous panneau :	Favorable
- Pas d'espace de coincement entre les tirants et le cercle :	Favorable
- 4-3 : Ouverture des crochets de fixation filet < ou = 8mm :	Favorable
- 4-4 : Pas de modification inopinée des réglages :	Favorable

- 5-2 : Résistance cercle :	
Force verticale de 1050 N (5'), et de 2400 N en bout du cercle pendant 1' :	
Mesure après relâchement / déformation à test +30'	0 mm Favorable

- 5-4 : Rigidité de la structure :	
- Force horizontale F1 900 N latérale à la base du panneau pendant 1' :	
Mesure après relâchement / déformation à test +30'	1 mm Favorable
- Force horizontale F3 900/ F4 1000 N* frontale au centre du panneau pendant 1' :	
Mesure après relâchement / déformation à test +30'	0 mm Favorable

- 5-5 : Stabilité :	
Force horizontale F2 3200 N à l'aplomb du panneau pendant 1' :	
déformation pendant la charge	6 mm
déformation après relâchement	0 mm Favorable

- 6 : Instruction de montage :	Favorable
- 7 : Etiquette d'avertissement :	Favorable
- 8 : Marquage (marque/n° norme/année/ avertissement/décret du 4/6/96)	Favorable

Ph. CHARVET expert SCMS Europe

* Intérieur ou extérieur

Expert mandaté AFNOR auprès du CEN pour la France (Comité Européen de normalisation)
Intervenant CNFPT / Organisme de Formation déclaré au Ministère N° 82 01 00787 01

- CONTRÔLE DES MATÉRIELS SPORTIFS ET DE LOISIRS - FORMATION À L'ENTRETIEN ET À LA MAINTENANCE
- SPORT SOFT SECURITE LOGICIEL DE GESTION MATERIEL - ETUDE DE PROJET ET RECEPTION DE MOBILIER

S.C.M.S. Europe « Chassagne » 01340 - CRAS
S.A.S. au Capital de 38120€ - SIRET N° 422 693 461 00018 - APE : 742 C



SIÈGE

Route de la Meignanne
49370 Saint-Clément-de-la-Place
France

+33(0)2 4177 03 86
web@martysports.com

AGENCE RÉGIONALE SUD-EST

2 Square du Sud, Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
France

+33(0)9 63 44 44 57
agence.sud.est@martysports.com